



Renouveaulement de carte sejour.

Par **AZIZART**, le **10/04/2014** à **01:27**

Bonjour,rnrnJe suis Mercocain, Je suis arrive en France en 2001 avec visa etudiant, jusqu'au 2005, puis mariee en 2005 - statut vie de famille -,rnJai obtenu mes diplomes en 2006, et depuis je travaillais avec mes carte sejours de 1 ans ou mes recepices de 3mois, quand je les avais.rnrnSuite a mon divorce en 2008, avec le refus de renouvellement de carte sejour, puis un Ordre de quitter le territoire en 2010.rnEntre 2010 et 2013 j'ete oblige d'arreter mon travail, evidement, je suis reste France.rn rnEn 2013 on m'a delivre une carte de 1ans - statut salarie - qui m'a permis de reprendre le travail, et cela depuis un ans maintenant, en CDI.rnrnEst ce que je peux faire une demande de carte de 10ans?rnou meme une demande de naturalisation??rnrnIl y a t'il une duree obligatoire de 5 ans a passer, Encore, malgre que je suis en France depuis plus de 10ans (14ans) ??rnEst ce que les annees autant qu'etudiant comptes?rnrnQue pensez vous, s'il vous plait?rnMerci

Par **tefison**, le **11/04/2014** à **15:00**

Malgre tout le "14 ans" devrait compter je crois...sinon je vois pas trop la difference entre la droite et la gauche?!